



## COMPTE RENDU DU 1<sup>er</sup> CONSEIL D'ECOLE du 08/11/2024

### Étaient présents :

#### Enseignantes de l'école Romain Rolland maternelle :

- Sarah Savy - *classe 1 - Moyenne Section*
- Nathalie Bombré - *classe 2 - Grande Section*
- Gaëlle Decaens - *classe 3 - Moyenne Section*
- Sandra Barabinot - *classe 4 - Grande Section*
- Elise Lauvernay - *classe 5 - Petite & Grande Section*
- Lucie Nognal, Directrice - *classe 6 - Petite Section*
- Djena Chetrate, enseignante les mardis et un lundi par mois - *classe 6 - Petite Section*

#### 6 représentants de parents d'élèves

- **API** : Laurence Vintejou, Astrid Moors, Jennifer Balestra, Emilie Madigou
- **FCPE** : Soraya Benaissa, Maëlle Auché

#### Autres participants :

- Gaëlle Giffard, *conseillère municipale déléguée à l'alimentation et la restauration scolaire*
- Nathalie Mangin, *DDEN*

## 1. Effectifs, classes, équipe pédagogique

L'école compte **154 élèves** répartis comme suit :

- Petite-Section : **40 élèves**
- Moyenne-Section : **53 élèves**
- Grande-Section : **61 élèves**

L'école comporte 6 classes :

- Classe 1 (**27 élèves**) avec l'ATSEM Régine Prod'hom
- Classe 2 (**25 élèves**)
- Classe 3 (**26 élèves**) avec l'ATSEM Alexandra Dally
- Classe 4 (**25 élèves**)
- Classe 5 (**25 élèves**) avec l'ATSEM Magalie Laudieres
- Classe 6 (**26 élèves**) avec l'ATSEM Aline Maurin

## 2. Elections des représentants de parents d'élèves

Les élections des représentants des parents d'élèves ont eu lieu le vendredi 11 octobre avec un taux de participation de 59,23%. Les résultats ont attribué 4 sièges à l'API et 2 sièges à la FCPE.

## 3. Règlement intérieur de l'école

Le règlement intérieur de l'école a été adopté à l'unanimité. Deux annexes ont été ajoutées : la Charte de la Laïcité et la Charte du parent accompagnateur.

Un point important a été soulevé concernant le respect des horaires : **L'accueil des élèves se fait à 8h30** et il est impératif de respecter ces horaires afin de garantir le bon déroulement des activités et de la journée pour vos enfants.

Il a été constaté des retards réguliers perturbant les classes mais également la sécurité entière de l'école, notamment avec le plan VIGIPRATE qui demeure à son niveau maximum « Urgence attentat ».

**Aucun parent ne doit plus circuler dans l'école après 8h40**, la gardienne n'étant pas habilitée à gérer les allées et venues.



**Nouveauté** : Afin de remédier à cette situation et de garantir la sécurité des lieux, les parents qui se présenteront à l'école après 8h40 devront désormais signer un cahier de retard à l'accueil.

En cas de retards répétés, une rencontre individuelle sera organisée pour discuter des raisons.

#### 4. Coopérative scolaire

Une coopérative scolaire est une association au sein de l'école qui permet de financer des activités éducatives et culturelles pour enrichir la vie scolaire des enfants. Elle est alimentée par les contributions volontaires des parents et parfois par des actions de collecte de fonds (comme des ventes de gâteaux, des tombolas, etc.).

L'argent collecté sert, par exemple, à organiser des sorties pédagogiques, à acheter du matériel pour des projets artistiques ou scientifiques, ou encore à soutenir des ateliers spécifiques.

2 appels à contributions sont prévus : la semaine du 12 novembre 2024 et la semaine du 10 mars 2025.

Actuellement, la situation des comptes au mois de novembre 2024 est de 1 682,60 €.

Afin d'obtenir le plus de transparence possible, la directrice souhaite que la gestion de la coopérative scolaire soit systématiquement établie en présence d'un représentant des parents d'élèves.

#### 5. Les activités pédagogiques complémentaires

Les APC ont débuté le 15 septembre 2024 et auront lieu tous les lundis et jeudis jusqu'à la fin de l'année scolaire. Ces activités visent à offrir un soutien en petits groupes, avec l'accord des parents.

Les enseignantes organisent des activités ludiques et éducatives permettant aux élèves de progresser à leur rythme.

#### 6. Carnets de progrès

- Semaine du 27 janvier 2025-31 janvier 2025 : bilan individuel (sans remise de livret)
- Semaine du 23 juin 2025 27 juin 2025 : Remise des carnets de progrès lors des rendez-vous individuels

#### 7. Projet d'école

Le projet d'école pour 2024-2026 s'intitule « Des mots pour dire et penser le monde ». L'objectif principal est d'améliorer la compréhension orale des élèves. Des scénarios en classe, tels que des jeux de poupées, des séances de cuisine, des constructions et des activités de motricité, seront utilisés

pour atteindre cet objectif.

## 8. PPMS et sécurité

2 exercices de sécurité ont été réalisés :

- **Exercice PPMS attentat** : 7 octobre 2024, de 9h00 à 9h15.
- **Exercice sécurité incendie** : 24 septembre 2024, durée de 1 minute 51 secondes.

## 9. Les différents projets et évènements

### Natation

Tous les élèves de Grande Section participeront à un stage massé de natation à la piscine municipale avec une séance quotidienne pendant trois semaines et demie, d'environ 40/45 minutes. L'objectif du stage massé est d'obtenir une progression rapide des enfants.

Les dates sont les suivantes :

- **Du 7 mars au 1er avril 2025 :**
  - Classe 2 : 9h35-10h15
  - Classe 4 : 10h20-11h00
- **Du 15 mai au 13 juin 2025 :**
  - Classe 5 GS : 8h50-9h30



La participation parentale est sollicitée via une inscription en ligne accessible par QR code. Un agrément est obligatoire pour accompagner dans l'eau.

### Parcours de motricité

Tous les vendredis, un parcours de motricité est organisé pour les élèves.

### Ecole des loisirs

L'école est en partenariat avec l'école des loisirs. Les parents peuvent s'abonner en ligne au tarif groupé en indiquant l'adresse de l'école comme lieu de réception. Une sélection de 8 livres à partir du mois de novembre adaptés à l'âge de l'enfant. Remise des livres la semaine prochaine.

### Miyam

L'école est en partenariat avec la boutique Miyam se trouvant au 97 rue de Paris aux Lilas. La classe 6 bénéficie d'une collation journalière de fruits et une fois par semaine de gâteaux ainsi qu'un atelier cuisine une fois par mois.

Toutes les autres classes pourront également bénéficier d'une collation par roulement (une classe par jour) à partir du 12 novembre 2024.

### PMI (Protection Maternelle et Infantile)

Des bilans de santé pour les élèves de Moyenne Section auront lieu tous les jeudis après-midi à partir du 12 décembre 2024 par l'équipe de la PMI des Lilas (développement de l'enfant la vue, l'ouïe, le langage, le graphisme, la croissance, le développement psychomoteur ainsi qu'un rapide examen dentaire...). Les parents sont conviés à ce bilan.

Ces bilans sont une mission du Département et ils ont pour but de faire un point sur l'état de santé des enfants de 4 ans. Il permet aussi de dépister d'éventuelles difficultés afin de pouvoir orienter les parents vers des professionnels compétents. Ce bilan durera entre 30 et 45 minutes.

### Photographe

La séance photo scolaire individuelle est prévue pour le 19 novembre 2024. Les paiements seront effectués en ligne uniquement.

### Spectacle de Noël

Le spectacle de Noël sera une représentation de marionnettes intitulée « Pomme de pin deviendra

sapin de Noël » et aura lieu le 5 décembre 2024. Ce spectacle est offert par la Mairie.

#### Sorties scolaires :

- Cinéma au Théâtre du Garde-Chasse : Toutes les classes
- Sortie automnale au parc Lucie-Aubrac : Classes 4 et 5
- Spectacle « Bricolo » au Théâtre du Garde-Chasse : Classes 1 et 5
- Aquarium de la Porte Dorée : Classe 2
- Projet Street-Art : Classes 4 et 5

## 10. Questions des parents

- ✓ Certains parents ont été surpris d'apprendre, par le biais de leurs enfants, que ces derniers visionneraient des dessins animés les jours de pluie, pendant le temps scolaire et périscolaire. Cette pratique suscite des interrogations, notamment en raison des effets négatifs connus de l'exposition aux écrans. Les parents se demandent donc si une réflexion a été engagée au sein de l'établissement à ce sujet, et si des alternatives pourraient être envisagées.

Le temps numérique fait désormais partie des apprentissages en maternelle, mais il est abordé de manière réfléchie et limitée. Les dessins animés choisis sont courts, adaptés à l'âge des enfants, et sélectionnés pour leur qualité éducative. Ils peuvent, par exemple, illustrer des thèmes abordés en classe (comme les émotions, le partage, ou les règles de vie). Ces moments d'écran sont occasionnels et ne remplacent pas les autres activités d'apprentissage.

De plus, nous nous assurons de limiter l'exposition pour éviter les effets négatifs d'un usage excessif, tout en intégrant le numérique de manière adaptée. Cette approche aide aussi les enfants à appréhender de façon positive et équilibrée les écrans, qui font partie de leur environnement quotidien.

Le périscolaire n'est pas concerné par ce temps numérique, n'ayant aucun accès aux supports de diffusion de dessins animés.

- ✓ Avons-nous des demandes d'AESH ? Y a-t-il des heures non pourvues, et si oui, combien ?

Non

- ✓ L'équipe du RASED est-elle complète ?

L'équipe du Réseau d'Aides Spécialisées aux Élèves en Difficultés est au complet pour cette rentrée 2024-2025 : Psychologues scolaire Education Nationale, Enseignants spécialisés à dominante relationnelle, Enseignants spécialisés à dominante pédagogique.

Les objectifs proposer des aides spécialisées qui s'insèrent dans l'ensemble des actions de prévention des difficultés que peuvent éprouver les élèves à l'école.

Le R.A.S.E.D. intervient en général à la demande de l'enseignant(e) après contact avec la famille et réunion du réseau.

Les parents peuvent toutefois le solliciter directement. Afin de tirer profit de l'aide, la participation de la famille et de l'enseignant est nécessaire. Toutes les difficultés ne relèvent pas de la compétence du R.A.S.E.D., une aide peut être proposée à l'extérieur.

- ✓ Quelles sont les activités et projets pédagogiques prévus pour la liaison entre les classes de Grande Section et de CP ?

Des visites sont-elles prévues dans les autres écoles élémentaires ? Chaque année une liaison de qualité est faite avec l'élémentaire Romain Rolland (enseignant + périscolaire). Serait-il possible d'organiser des visites avec les autres écoles Waldeck Rousseau et Paul Langevin notamment ?

La liaison entre la grande section de maternelle (GS) et le CP est une étape importante pour faciliter le passage des enfants vers l'école élémentaire. Diverses activités sont organisées : visites de classes de CP, rencontres avec les enseignants de CP, ateliers communs, projets collaboratifs,

activités sportives partagées, et échanges sur les émotions.

Un lien avec les écoles Waldeck Rousseau et Paul Langevin est également organisé.

✓ **Suivi des travaux :**

- ✓ Qu'en est-il des travaux demandés pour les points d'eau des classes 1, 2, 3 et 5 ? Sont-ils inclus dans le prochain budget à la suite de l'étude de faisabilité ? Qu'en est-il de la réparation de la vitre de la porte d'entrée et du réajustement de la fermeture pour garantir la sécurité de l'école ? Qu'en est-il de l'installation du panneau d'affichage à l'extérieur et des boîtes aux lettres ? Qu'en est-il des travaux liés aux toilettes ?

Le panneau d'affichage est mis à l'extérieur. Toutes les informations seront affichées via ce panneau. Un devis est en cours concernant les boîtes aux lettres. Toujours un problème de porte d'entrée qui se ferme mal. Les points d'eau sont toujours en questionnement de faisabilité.